

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21598 - 80ÈME ANNÉE

Congrès des colonies françaises à Bakou et appel au départ des troupes françaises de Kanaky Nouvelle-Calédonie

Pour un monde sans hégémonie occidentale: Guadeloupe, Guyane, Martinique, Kanaky et Polynésie dans la lutte



Pendant qu'en France, les regards sont braqués sur une inédite période de transition, des partis pays d'Amérique et d'Océanie sous souveraineté française ont participé au premier Congrès des colonies françaises les 17 et 18 juillet. La Kanaky Nouvelle-Calédonie était à l'ordre du jour. Lors de sa conférence de presse du 17 juillet, le FLNKS a demandé le retrait des militaires français de Kanaky Nouvelle-Calédonie et rappelé la vision d'un pays unis et indivisible suite aux propos d'une cheffe anti-indépendantiste revendiquant le séparatisme de la Province Sud où se situe Nouméa.

Un monde se construit sans les dirigeants

occidentaux, sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant entre d'une part la Chine et les pays du BRICS, et d'autre part des pays en développement qui se libèrent de l'emprise occidentale sur leur politique étrangère, leur économie et leur mentalité.

A la veille de l'élection du président de l'Assemblée nationale en France, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe et le Groupe d'initiative de Bakou ont organisé le premier Congrès des colonies françaises. Il s'est tenu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan.

Une quinzaine d'organisations de Corse, Guadeloupe,

Guyane, Kanaky Nouvelle-Calédonie, Martinique et Polynésie constituent le Groupe d'initiative de Bakou. Des délégations caribéennes étaient également invitées.

Lors de ce congrès, la situation en Kanaky Nouvelle-Calédonie a été abordée. Des membres de la délégation calédonienne ont rappelé la répression visant les indépendantistes et l'impunité bénéficiant aux anti-indépendantistes armés qui sèment la terreur.

Le Congrès des colonies française s'est ouvert le 17 juillet. Le même jour, le FLNKS a tenu une conférence de presse. Le parti majoritaire aux élections législatives en Kanaky Nouvelle-Calédonie a demandé à Paris de retirer les troupes françaises chargées notamment de la répression.

En Kanaky Nouvelle-Calédonie, l'Union calédonienne a annoncé la proclamation de la déclaration de souveraineté le 24 septembre, date anniversaire de l'annexion du pays par l'Empire français, prédécesseur du régime républicain.

Plus besoin de commercer avec l'Occident

En dehors de Paris où les partis du front républicain peinent à définir un programme commun de gouvernement pour contrer l'extrême droite, les événements s'accroissent.

Le vent d'émancipation soufflant dans plusieurs pays intégrés à la République s'inscrit dans la dynamique d'un monde en changement.

Une nouvelle ère s'ouvre avec la perspective du retour de la Chine et de l'Inde comme les deux premières puissances mondiales. L'Afrique est la région du monde qui connaît la hausse de la population la plus rapide. Cela se traduira dans notre région par Madagascar à plus de 50 millions d'habitants dans 25 ans.

Un nouveau monde se construit au travers d'institutions telles que les BRICS élargis désormais à l'Égypte, aux Émirats arabes unis, à l'Éthiopie et à l'Iran, la Zone de libre échange continentale africaine, le RCEP, ou le Forum de coopération Chine-Afrique.

L'Occident n'est pas le seul partenaire potentiel des peuples sous souveraineté française qui veulent devenir ou redevenir indépendants. Tous les besoins de biens importés peuvent être satisfaits par les échanges avec les BRICS et les pays africains. C'est la même chose pour les investissements étrangers.

Des conséquences à prévoir pour La Réunion

Mais pendant ce temps, l'actualité à La Réunion reste dominée par les informations en provenance de France. Elles donnent l'image de responsables politiques qui n'arrivent pas à travailler ensemble. Rien ne peut bouger, la politique mise en œuvre par l'ancienne majorité se poursuit.

Il existe pourtant une autre réalité. C'est celle d'un monde qui se construit sans les dirigeants occidentaux, sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant entre d'une part la Chine et les pays du BRICS, et d'autre part des pays en développement qui se libèrent de l'emprise occidentale sur leur politique étrangère, leur économie et leur mentalité.

Il est difficile de croire que les conséquences de ces événements ne toucheront pas La Réunion. En effet, le retour à l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie ne laisseront à Paris que La Réunion comme seule base militaire dans l'hémisphère Sud. Notre île pourrait alors devenir le pivot de l'axe indo-pacifique promu par Paris pour contrer la Chine. Les Réunionnais accepteraient-ils alors d'être au service d'une force contrariant la construction d'un monde sans hégémonie occidentale ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

13 voix d'avance sur le communiste André Chassaigne

Yaël Braun-Pivet réélue présidente de l'Assemblée nationale

Arrivé largement en tête au premier tour du scrutin de l'élection du président de l'Assemblée nationale, le communiste André Chassaigne, candidat du Nouveau Front populaire, a été devancé de 13 voix du troisième tour par Yaël Braun-Pivet, présidente sortante. La candidate de la Mouvance présidentielle a bénéficié du soutien des députés LR du groupe Droite républicaine, ainsi que de ceux de LIOT. L'addition des voix des députés des partis qui ont perdu les législatives a été suffisante pour faire élire leur candidate à la présidence de l'Assemblée nationale, face au candidat des partis qui sont arrivés premiers au vote populaire. Le vote d'hier a rappelé que sur l'essentiel, Mouvance présidentielle et LR sont d'accord. le Nouveau Front populaire vainqueur des élections législatives court le risque d'être dans l'opposition et donc d'être dans l'impossibilité d'appliquer son programme.

Au soir du second tour des élections législatives le 7 juillet dernier, le Nouveau Front populaire était arrivé en tête avec plus de 190 députés, devant la Mouvance présidentielle menée par Ensemble pour la République, puis le parti d'extrême droite RN et LR. Ce résultat donnait bon espoir pour qu'un député du Nouveau Front populaire puisse devenir président de l'Assemblée nationale.

Ce 18 juillet eut lieu l'élection du président de l'Assemblée nationale. Le Nouveau Front populaire avait un candidat unique dès le premier tour : le communiste André Chassaigne, président du groupe GDR.

Au premier tour, André Chassaigne est arrivé en tête avec 200 voix. Il devançait le candidat du RN. Yaël Braun-Pivet, présidente sortante, arrivait en troisième position avec 120 voix. Elle était la candidate d'Ensemble pour la République, parti de la Mouvance présidentielle. Autre parti de cette Mouvance, Horizons avait une candidate qui se retira après le premier tour.

Les députés LR décidèrent également de retirer leur candidat, Philippe Juvin, arrivé en 4e position au premier tour, au profit de Yaël Braun-Pivet.

Au second tour, l'addition des voix des députés de la Mouvance présidentielle et de LR faisait passer Yaël Braun-Pivet en tête avec 8 voix d'avance sur André Chassaigne. Charles de Courson, candidat des députés du groupe LIOT, décide alors de se retirer. Il venait d'obtenir 12 voix.

Au troisième tour est le dernier : le candidat arrivé

en tête est élu à la majorité relative.

Yaël Braun-Pivet obtint 220 voix, soit 13 de plus qu'André Chassaigne. Elle fut donc réélue à la présidence de l'Assemblée nationale.

La coalition du 3e et du 4e suffit pour une majorité relative

La candidate du parti arrivé en 3e position aux législatives a donc été élue grâce au soutien du parti arrivé 4e. L'addition des voix des députés de ces partis - qui ont perdu les législatives - a été suffisante pour faire élire leur candidate à la présidence de l'Assemblée nationale, face au candidat des partis qui sont arrivés premiers au vote populaire.

L'élection de la présidence des députés est le premier vote suivant les élections législatives. Il a donc permis de constater le rapport de forces dans l'Assemblée nationale. Si le Nouveau Front populaire constitue le premier groupe de députés, la coalition de la Mouvance présidentielle et de LR est numériquement la première force, tandis que les lepénistes restent troisièmes.

Le Nouveau Front populaire dans l'opposition ?

Ce résultat apporte une indication sur le choix d'un nouveau Premier ministre par le président de la République. Une coalition Mouvance présidentielle-LR a une majorité relative plus importante que le groupe du Nouveau Front populaire. L'élection de la présidence de l'Assemblée nationale montre que cette coalition est capable de s'entendre sur un nom. C'est ce type de coalition qui est privilégié par des députés de la Mouvance présidentielle pour diriger le gouvernement. Le vote d'hier a rappelé que sur l'essentiel, Mouvance présidentielle et LR sont d'accord. Ainsi, le Nouveau Front populaire vainqueur des élections législatives court le risque d'être dans l'opposition et donc d'être dans l'impossibilité d'appliquer son programme.

Oté

La Franss kolonyal, fèb avèk lé for é for avèk lé fèb i tourn son loi an sharète shaviré !

Mézami zot i koné dann kèl tablatir se Macron-la la mète La Franss. So kou issi lo péi lé san gouvèrnman mé antanssion lo gouvèrnman diskalifyé lé touzour la é li sava suiv lé zafèr kourante. Koman li fé sa ? Oziss mi koné pa. Pétète li kour déyèr mé antouléka son rol lé limité.

Limité ? Lé ga i fo fé antanssion avèk so Macron-la épi son bann zouav. Donn in pyé zot i pran lo karo. Zot ossi zot i ral dsi lo kordo d'konpétanss é zot i fé dir la loi sak la loi i di pa. Pa pli loin ké pou lo 49-3 alé oir la loi i donn lotorizassion ansèrv tazantan é zot la ansèrv sa in kantité foi. Eskiz mon pardon lé ga : kan mwin té linivèrssité mwin la étidyé in kékshoz i apèl l'abus de droi — abizaz lo droi — é sa sé kékshoz lé pratikman or-la-loi.

Astèr si i lèss azot fèr mwin lé sirésèrtin zot i sava pa okipe solman bann zafèr kourante mé bann zafèr tou kour é i paré la fine komanssé : i rode toute bann loi la fine voté san voté-49 3- pou mète dann zoinal ofissyél épi konsidèr sa konm lé zafèr kourante. Apré kour déyèr an atandan...

Momandoné mwin téi panss kan na pwin gouvèrnman sé in bon n'afèr-in mal pou in bien, donk sa i évite anou bann mové loi pou mète anou dann

malizé mé opliss mi kalkil, opliss mi oi k'avèk in bann konmsa ou lé bien annuiyé... Mi pé touzour di : « afors alé a lo, kalbass i kass ! » mé sa sé arienk in rékonfor pou mwin épi pou sak i pran plin foué bann mové loi i mète bann pti kolon an difikilté.

Astèr néna plizyèr mové kou lé an kour : par égzanpe néna la Kanaki-Nouvèl kalédoni zot i rofiz son déklolonizassion é mèm zot l'aprè roganiz la scission dan lo péi. Afèr kourante ? Zafèr kourante ? Pandan s'tan-la kabri i manz salade é la répréssyon i abate dsi noute bann frèr kanak épi dsi bann néo-klédonien an zénéral.

Mwin ossi mwin la lir noute zoinal é mi oi kalité mové kou l'aprè monte konte noute bann frèr é nou la pèr k'i dékartiye zot péi é ni koné pa si va fini trouv in bon solission pou zot mé sirésèrtin néna in bann mové zéni i rèss pa san konploté. Noute bann frèr i rèss pas an réazi mé La Franss kolonyal lé fèb avèk lé for mé for avèk lé fèb é la pa arienk koméla i fé konmsa.

A bon antandèr salu !

Justin